

TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

CHEMINOTS

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

SEPTEMBRE
2010

AUSTÉRITÉ : LA SURENCHÈRE EUROPÉENNE



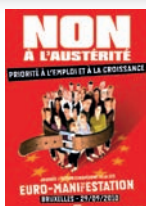
DOSSIER
P.4



ÉDITO

Une « bonne école »
pour tous

P. 3



EUROPE

La CGSP milite
pour une
autre Europe P. 7



CHEMINOTS

Quelles sorties
pour la rentrée?
P. 9

PENTRÉE DES CLASSES

Tribune CGSP: nouvelle formule

Ces derniers mois, vous avez sans doute constaté une évolution dans la *Tribune* des Services publics CGSP: une nouvelle mise en page plus aérée, des dessins qui ajoutent à nos articles une pointe d'humour, un sommaire en dernière page pour repérer d'un coup d'œil tous les articles et une rubrique « livres ». Cette mue continue avec une évolution majeure: un changement de technique d'impression, un nouveau papier, la couleur sur toutes les pages... Le tout pour permettre une lecture plus facile en gardant un regard... incisif. Les services publics méritent d'être défendus.



C'est pas la crise pour tout le monde...

Au printemps dernier, le magazine Forbes a publié sa traditionnelle liste des milliardaires en dollars. Malgré la crise, le nombre de ceux-ci est passé de 793 en 2009 à 1011 pour l'année 2010 et leur patrimoine cumulé a augmenté de 50 %. Pendant ce temps, les travailleurs subissent le chômage et les baisses de salaires comme en témoignent différents rapports internationaux.

Un impôt mondial sur les grosses fortunes...

L'économiste français Jean Gadrey propose l'instauration d'un impôt mondial sur les grosses fortunes. Un tel impôt, qui ne concernerait que 0,15 % de la population mondiale, pourrait, avec un taux modeste de 1,5 %, rapporter 600 milliards de dollars par an. Assez, conclut-il, pour faire face à la fois aux objectifs du Millénaire et au réchauffement climatique. Cette idée fait son chemin et est avancée maintenant par la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. Affaire à suivre donc...

DANS NOS RÉGIONALES

Luxembourg



Le 5 septembre à partir de 13 h Marche-en-Famenne

De 13 h à 18 h: animations ludiques et interactives pour petits et grands (gratuit). Village des saveurs: prix attractifs... délices assurés!

18 h 30: concert gratuit - UP 2 Now. Navettes en bus gratuites de et vers la gare SNCB de Marloie.

Programme sur www.solidariday.be

Charleroi

Assemblée générale annuelle

Le Comité régional intersectoriel des pensionné(e)s et prépensionné(e)s organise son assemblée générale annuelle le **12 octobre 2010** - rue de Montigny, 42 à Charleroi.

Elle sera suivie d'un repas convivial (apéro - choucroute polonaise - une boisson - café - dessert).

PAF: 18 € à verser sur le compte n° 877-2028501-50 de la CGSP avec la mention « CRIP - 12/10/2010 » avant le 30/09/2010 et après inscription auprès de Lily à l'accueil au 071 797 111.

Signez l'appel européen pour le droit du travail et des droits syndicaux
www.labour-union-rights.eu

Une « bonne école » pour tous

Dans les jours qui ont précédé cette rentrée scolaire, les médias ont annoncé, avec force reportages mettant en scène des enfants angoissés et des parents atterrés, que 300 élèves terminant leur cycle primaire étaient SANS ÉCOLE!

Que s'est-il passé? La Belgique a-t-elle connu ces dernières années un baby-boom ou une explosion démographique sans précédent? Des écoles secondaires se sont-elles effondrées - ce qui serait plausible lorsqu'on constate l'état de délabrement de certaines d'entre elles - ou sont-elles parties en fumée durant les vacances?

Rien de tout cela, le terme « SANS ÉCOLE » est ici honteusement utilisé, il reste des places disponibles en suffisance; des enfants haïtiens ou pakistanais sont eux réellement sans école, de nombreux enfants dans le monde ne peuvent être scolarisés.

Il s'agit ici d'élèves que leurs parents n'ont pu inscrire dans l'école de leur choix.

Est-ce à dire que jusqu'à présent, tous les parents trouvaient facilement une école répondant à leurs aspirations, dans le respect du libre choix garanti par la Constitution? Certainement pas, mais des procédures (illégales) d'inscription appliquées par des établissements scolaires - souvent aujourd'hui en excédent d'inscriptions et organisés en majorité par l'enseignement catholique - faisaient faussement croire à certains parents que leur liberté de choix était respectée mais que certaines contingences la limitaient.

En évoquant de fausses listes d'attente, en pratiquant une intimidation financière, en dupant les parents quant aux chances de réussite de leurs enfants au vu de leurs résultats scolaires, certaines directions recourraient à une réelle sélection sociale et transformaient ainsi leur école en véritable sanctuaire réservé aux enfants de parents privilégiés.

Ce marché scolaire, réservant quelques écoles à « l'élite » et les autres aux élèves moins favorisés, a conduit notre système éducatif à devenir le plus inégalitaire d'Europe.

Les études destinées à comparer les compétences scolaires des élèves européens - dont les fameux tests PISA souvent évoqués - ont démontré à l'envi que nous étions les champions de l'inégalité sociale à l'école. Les élèves obtenant les meilleurs résultats à ces épreuves, souvent issus de milieux favorisés, se trouvent regroupés au sein de ces écoles pratiquant la ségrégation sociale qui deviennent par la force des choses des « bonnes » écoles.

Les trois derniers ministres ayant en charge l'Enseignement obligatoire se sont efforcés de combattre cette inégalité en instaurant, avec des fortunes diverses, des mesures de régulation des inscriptions, devant amener plus d'hétérogénéité sociale, tout en garantissant le libre choix des parents.

Cela n'a pas manqué de susciter la colère de ceux qui voulaient jalousement préserver leurs privilèges. Et chaque rentrée scolaire a, depuis, été soigneusement orchestrée sous le signe du chaos et de la lutte des classes.

Il est décidément bien difficile et illusoire de concrétiser la mixité sociale par voie décrétales.

La meilleure politique en la matière consisterait à renforcer rapidement les mesures d'encadrement différencié initiées en 2009 mais déjà freinées pour raisons budgétaires. Elles ont pour objectif de doter les écoles accueillant les enfants issus de quartiers socio-économiquement défavorisés de moyens complémentaires d'encadrement et de fonctionnement et de permettre ainsi à chaque établissement de devenir une « bonne école ».

Alors, enfin, chaque parent, quels que soient son choix et sa condition sociale, sera assuré de bénéficier du meilleur enseignement pour son enfant.

*Francis Wégimont
Secrétaire général de l'IRW*

*Pascal Chardome
Président de la CGSP Enseignement*

Austérité : la surenchère européenne !

La plupart des pays européens seront soumis à une sévère cure d'austérité. Parmi les premiers postes visés : les services publics.

Quasiment aucun pays n'y échappe. Du nord au sud de l'Europe, les plans d'austérité, de rigueur, de réduction budgétaire se succèdent. Et parmi les mesures envisagées, l'investissement public, les prestations sociales et les fonctionnaires sont, le plus souvent, dans la ligne de mire. Afin de relever les recettes, plusieurs pays ont décidé d'augmenter la TVA (Allemagne, Grèce, Espagne, Royaume-Uni...) ou certaines taxes. Mais les entreprises s'en sortent en général plutôt bien, exceptions faites du Portugal et de la Grèce (deux gouvernements socialistes) qui ont prévu de mettre en place une surtaxe sur les gros bénéficiaires. Ainsi l'Irlande n'envisage pas de rehausser la fiscalité des entreprises, alors que celle-ci est assez « plate », c'est-à-dire conçue pour être attractive.

Qu'on ne s'y trompe pas. Certes ces plans sont motivés par la conjoncture, mais pas seulement. Profitant de la crise économique, et de taux affichés de dette et de déficit importants, la plupart des gouvernements européens, dirigés par la droite, en profitent pour exécuter un programme du plus pur libéralisme. Diminuer les finances publiques ne signifie pas seulement dépenser (un peu) moins, mais aussi affaiblir les pouvoirs publics. L'État bénéficiera alors de moins de moyens humains pour contrôler et réguler les acteurs économiques et aura moins de leviers financiers d'impulsion sur la politique économique. En fait, sous couvert d'une politique budgétaire momentanée, c'est une réforme politique qui est ainsi réalisée.

Les principales mesures

En Allemagne, les allocations chômage vont être revues à la baisse. L'allocation parentale – permettant aux parents de

rester à la maison – sera supprimée pour les allocataires sociaux. 15 000 postes de fonctionnaires vont être supprimés. Et le ministère de la Défense a été prié de réduire ses effectifs de 40 000 hommes et femmes. Outre la hausse de la TVA, le gouvernement d'Angela Merkel prévoit d'imposer les producteurs d'électricité, qui utilisent des centrales nucléaires au-delà de l'âge limite, et de mettre en place une surtaxe aérienne.

En France, la réduction du nombre de fonctionnaires est un axe majeur de la politique du président Sarkozy. Ainsi le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux a été inscrit dans la Révision générale des politiques publiques (RGPP), soit environ 100 000 départs entre 2011 et 2013. Et les dépenses de fonctionnement de l'État doivent diminuer de 10 %. Mais les cadeaux fiscaux à certaines catégories (TVA réduite pour les restaurateurs, bouclier fiscal, cessions d'actions...) ont coûté plus de 10 milliards à l'État. Cherchez l'erreur!

En Espagne, seul un départ à la retraite sur dix sera remplacé dans la fonction publique. Le salaire des fonctionnaires est baissé de 5 % depuis juin 2010 et gelé en 2011. Les investissements publics seront réduits de 6 milliards d'euros.

En Grèce, le salaire des fonctionnaires est gelé jusqu'en 2014. Les 13^e et 14^e mois sont supprimés pour les plus hauts salaires (> 3 000 euros), plafonnés pour les autres (plafond de 1 000 euros). Les retraités ne sont pas à la fête non plus puisque leur pension sera gelée jusqu'à 2012. Et l'âge de la retraite a été reculé de 5 ans pour les femmes (65 ans comme pour les hommes). La TVA a été relevée de 4 points depuis le début de l'année (passant de 19 % à 23 %). Et une taxe unique sur les entreprises faisant de gros profits a été mise en place.

En Italie, les budgets des ministères seront réduits de 10 % et les salaires des fonctionnaires gelés sur trois ans.

Tandis que l'âge de la retraite sera progressivement, jusqu'à 2050, relevé de 65 à 68 ans et 4 mois (fonctionnaires et salariés masculins du privé), de 60 à 63 ans et 5 mois (femmes salariées du privé).

Au Portugal, le gel des salaires des fonctionnaires devrait être en vigueur jusqu'en 2013. Les plus hauts revenus seraient réduits de 5 %. Une taxe a été mise en place sur les bénéfices des sociétés quand ils dépassent 2 millions d'euros.

En Roumanie, le plan est drastique. Le gouvernement s'est ainsi engagé auprès du FMI à licencier au moins 74 000 employés des services publics dans l'année. Les rémunérations des fonctionnaires restants seront réduites de 25 %, celles des retraités de 15 %.

En Lettonie et en Lituanie, les fonctionnaires sont les premiers visés également, avec une réduction respectivement de 20 % et de 12 % des salaires. Il a été en outre demandé à certains agents (militaires, diplomates) de prendre des congés supplémentaires sans solde d'une ou deux semaines.

Une croissance en berne

Cette politique d'austérité, douloureuse pour tous, risque aussi d'avoir des conséquences néfastes sur l'économie. Dans les pays du sud, frappés au premier chef par la crise, et qui ont pris des mesures drastiques, l'économie patine déjà. Les chiffres de la croissance au 2^e trimestre sont mous en Espagne (+ 0,2 % après + 0,1 % au premier trimestre), franchement inquiétants au Portugal (+ 0,2 % après + 1,1 %) et en Grèce (-1,5 % après + 1 % au premier trimestre). Et dans les pays comme la France, la Belgique et les Pays-Bas, qui ont connu une (légère) embellie au 2^e trimestre 2010 (respectivement 0,6 %, 0,7 % et 0,9 %), on craint un net repli de la consommation d'ici la fin de l'année. Pour 2011, le pessimisme est de

rigueur. Le risque de cette politique d'austérité est donc de conduire à un nouveau rebond de la crise, au lieu de la juguler. En Espagne, les syndicats du bâtiment estiment ainsi que la réduction des dépenses publiques pourrait conduire à la destruction de plus de 100 000 emplois.

L'économiste américain, Paul Krugman, gourou des marchés et apôtre d'un libéralisme nuancé, a d'ailleurs averti récemment du risque important d'entrer dans une « spirale déflationniste » (1), dont l'importance pourrait être plus grande que les deux précédentes crises (dans le milieu des années 1970 et au début des années 1980). Même constat pour l'économiste français, Michel Aglietta qui complète le propos (2). « Si aucune composante de la demande interne ne soutient la croissance, la politique de consolidation de finances publiques est vouée à l'échec, sauf si la demande externe (NB: Chine, Inde) est capable de prendre le relais ». Le secteur privé n'est « pas en mesure de compenser l'austérité budgétaire dans plusieurs pays (Portugal, Espagne, Irlande, Italie) » rappelle-t-il.

Opter pour un new deal fiscal et écologique

Pour Michel Aglietta, il faut « sortir de la logique budgétaire comptable » et restructurer à la fois les recettes et les dépenses: élargir la base fiscale, annuler tous les allègements « dont le seul objectif a été clientéliste », créer des incitations à la réorientation de l'investissement. Par exemple, en ins-

« une taxe carbone croissante dans l'ensemble de l'Europe, dont le produit



Déficits et croissance en Europe

Légende

Déficit du budget 2009

(source : Eurostat)

- déficit inférieur ou aux alentours de 3 %
- déficit compris entre 4 et 8 %
- déficit égal ou supérieur à 8 %

Prévisions de croissance 2010

(source : prévisions de « printemps » de la Commission européenne, corrigées des statistiques Eurostat, 1^{er} et 2^e trimestres 2010)

- croissance supérieure à 2 %
- croissance aux alentours de 1 %
- croissance négative ou proche de zéro

Carte : Tribune CGSP

doit être consacré à l'investissement en recherche et en développement et en partie à abaisser le coût du travail ». Une taxe « complétée par des subventions et des réglementations pour inciter aux rénovations urbaines ».

L'austérité, une mauvaise politique

« Couper dans les dépenses publiques, de façon drastique ou en douceur, n'est pas la bonne politique quand la " reprise " est aussi précaire » analyse effectivement le député travailliste britannique,

Michael Meacher, dans une tribune publiée dans le Guardian, en mars dernier (3). Car la récession profonde est principalement due, « non pas aux renflouements des banques, mais à l'effondrement des investissements privés ».

« Ceux-ci avait déjà baissé fortement en 2007 et début 2008. (La crise financière) a encore renforcé cette chute spectaculaire de l'investissement privé », explique-t-il.

« La bonne réaction serait, en période de profonde récession, de la compenser en intensifiant les investissements du secteur public ». Trois axes de relance sont nécessaires, selon lui : « un programme

dirigé vers la création d'emplois dans la construction, le renforcement des infrastructures et la nouvelle économie numérique verte (new green digital) ». On en est loin... ■

En savoir plus

- (1) New York Times, 2 août 2010 et son blog « krugman.blogs.nytimes.com »
- (2) Michel Aglietta dans Le Monde, 18 mai 2010 et sur internet
- (3) www.michaelmeacher.info

NON
À L'AUSTÉRITÉ

PRIORITÉ À L'EMPLOI ET À LA CROISSANCE

JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE DE LA CES
EURO-MANIFESTATION
BRUXELLES - 29/09/2010

CGSP

Confédération européenne des syndicats (CES)

Non à l'Austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance

Dans le cadre de la Journée d'action européenne, la Confédération européenne des syndicats (CES) organise une grande euro-manifestation le mercredi 29 septembre à Bruxelles afin de démontrer aux gouvernements et aux autorités européennes l'unité du mouvement syndical européen et son opposition à la répétition des politiques désastreuses des années 1930.

La crise financière a plongé l'Europe dans la pire situation que nous ayons eu à connaître depuis les années 1930. 23 millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens qui sont fragilisés, précarisés et une tension sociale qui grandit un peu partout. Face à cette situation, la seule réponse des gouvernements européens est d'adopter des mesures d'austérité qui vont également affecter la solidarité sociale et la croissance.

Les syndicats européens ne veulent pas de ces mesures d'austérité et manifesteront pour demander des plans de relance en faveur des emplois de qualité. Les syndicats européens veulent une Europe plus sociale et plus solidaire, en particulier pour les jeunes, les retraités et les femmes. Les syndicats européens réclameront également une véritable croissance durable.

Départ: mercredi 29 septembre, 13 h de la Gare du Midi, à Bruxelles.

La CGSP milite pour une autre Europe

La CGSP wallonne a tenu, pour inaugurer la présidence belge de l'Union européenne, une conférence consacrée à la jurisprudence de la Cour européenne de Justice en matière de droits sociaux collectifs.

Il y a tout juste deux ans, la CGSP wallonne tenait son Congrès statutaire consacré aux questions européennes. L'objectif était aussi nécessaire qu'ambitieux : jeter les bases d'un programme européen que la CGSP wallonne veut radical et cohérent. Car il n'y a pas de fatalité, il n'y a que des choix politiques (même ceux qui abdiquent devant la puissance du monde économique font un choix politique, le pire de tous sans doute mais un choix politique tout de même). Pour reprendre les mots d'un grand syndicaliste belge et européen, le Camarade Georges Debunne : « nous avons notre mot à dire » et nous ne nous en priverons pas !

Pour le renforcement des droits salariaux et syndicaux

Ce séminaire est le premier d'une série de trois, ils prennent appui sur « l'appel européen pour le renforcement du droit du travail et des droits syndicaux au sein de l'UE » et s'inscrivent dans le cadre de la présidence belge de l'UE. Pendant ces trois séances, la CGSP wallonne veut travailler avec des représentants du monde académique. Depuis le Congrès de 2008, la CGSP wallonne tente de créer des ponts avec les universitaires. Nous ne cherchons pas la caution scientifique, nous ne cherchons pas à leur faire dire ce que nous voulons entendre. Nous n'avons pas besoin de rapports, d'analyses ou d'études pour confirmer le bien-fondé de nos revendications : nos combats quotidiens prouvent, à suffisance, la nécessité d'un changement. La recherche scientifique n'est pas, pour nous, un faire-valoir pour tenter de justifier nos positions mais un outil utile et nécessaire pour comprendre au mieux le monde dans lequel nous vivons et pour développer nos revendications. Il s'agit de travailler en commun et de réfléchir ensemble

dans le respect des spécificités de chacun.

Combattre la lente déconstruction du droit social

Intitulée « Une autre Europe est possible : les apports de la sphère internationale en droit social », la conférence s'est tenue dans la Grande salle de la CGSP avec la participation des professeurs Corinne Gobin, Olivier De Schutter et Filip Dorssemont. La séance était consacrée plus spécifiquement au droit du travail, aux récentes attaques dont il fut victime par le développement de la jurisprudence de la Cour européenne de justice et aux outils à mobiliser pour lutter contre le dumping social au sein de l'UE. Car le droit social s'est érigé, s'est construit au départ d'un constat simple : entre le travailleur et le patron, la relation est inégale, le rapport de force est clairement à l'avantage du patron, il faut donc protéger le travailleur. L'égalité ne se décrète pas, elle se conquiert et se concrétise par des lois, des règles, des règlements. Lois, règles et règlements qui sont, aujourd'hui, remis en cause car ils constituent autant de barrières au libre développement du marché. Or cette déconstruction du droit social tend à nous faire perdre notre capacité d'agir ensemble. À nous de la reconquérir !

Adhésion de l'UE à la Charte sociale européenne

Corinne Gobin a ciblé son intervention sur ce que signifie la remise en cause de la spécificité du droit du travail par un changement radical d'imaginaire : le travailleur producteur de richesses (et donc porteur de droits) a laissé sa place à l'entreprise source de toute richesse, le travailleur n'étant plus alors qu'un élément mobile à la disposition de l'entreprise. Alors même que l'imaginaire de pouvoir public s'est construit autour de la responsabilité collective, on retourne depuis les prémises de la contre-réforme européenne en 1975 (premier programme social européen) vers la responsabilité individuelle du chômeur, du prépensionné...

Olivier De Schutter a proposé de remettre l'adhésion de l'UE à la Charte sociale européenne à l'agenda européen pour insérer dans la construction de l'Europe sociale une référence aux droits sociaux internationaux en vue de défendre, protéger et renforcer les droits sociaux en Europe. Selon lui, les discussions actuelles de l'UE en vue d'adhérer à la Convention européenne des Droits de l'homme sont l'occasion d'affirmer l'égalité importance des droits civils et politiques (protégés par la Convention européenne des Droits de l'homme) et des droits sociaux (protégés par la Charte sociale européenne). Et ce d'autant plus que le droit européen a un impact sur la capacité des États-membres à remplir leurs engagements envers le Conseil de l'Europe puisqu'ils doivent mettre en œuvre des directives européennes qui, elles, ne doivent pas rendre compte au Comité européen des droits sociaux.

Le droit à l'insubordination des juges

Filip Dorssemont a, lui, proposé de provoquer une guerre entre les ordres juridiques : il n'y a pas de hiérarchie mais une simple juxtaposition d'ordres juridiques qu'il faut mettre en concurrence. Et si l'UE n'est pas encore signataire des instruments internationaux, les États-membres le sont et doivent les appliquer : on peut donc attaquer les États-membres quand ils mettent en œuvre des directives européennes contraires à leurs engagements internationaux. Selon le professeur Dorssemont, l'insubordination des juges peut également constituer un moyen de défense, soit qu'ils refusent les questions préliminaires à la Cour européenne de Justice pour ne pas l'encourager à développer sa jurisprudence, soit que les juges constitutionnels ne se sentent pas liés par la Cour européenne de Justice quand elle viole le droit constitutionnellement protégé. La clause de progrès social proposée par la Confédération européenne des syndicats pourrait constituer une avancée symbolique dans un droit européen social à construire. ■



Euro-manif le 29 septembre Tous à Bruxelles, sans oublier Bruxelles !

Ce 29 septembre, la Confédération européenne des syndicats (CES) et la FGTB organisent une Euro-manifestation à Bruxelles et des actions dans les différents pays européens. Le mot d'ordre : « Non à l'austérité ! » entend rappeler la priorité qui doit être donnée à l'emploi, à la croissance durable et à la fiscalité équitable. Ce sera l'occasion de rappeler que la politique d'austérité budgétaire qui nuit tant aux travailleurs qu'au développement local, découle d'une politique néolibérale européenne et pose à nouveau la question fondamentale du rôle des pouvoirs publics et de la fiscalité dans la répartition des richesses.

Ne perdons surtout pas de vue que c'est le monde de la finance qui a plongé l'Europe dans la crise grave que nous connaissons. Vingt-trois millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens fragilisés, précarisés et une tension sociale qui grandit un peu partout. Face à cette situation, la seule réponse des gouvernements européens est d'adopter des mesures d'austérité qui vont également affecter la solidarité sociale et la croissance (voir les exemples de la Grèce et de l'Espagne).

Les syndicats européens refusent que ce soient une fois de plus les travailleurs et une majorité de la population qui subissent les conséquences socioéconomiques de cette crise qui n'est pas la leur. Ce n'est pas de mesures d'austérité dont ils ont besoin, mais bien de plans de relance en faveur des emplois de qualité, d'une Europe plus sociale et plus solidaire, que nous réclamons depuis bien longtemps.

En effet, des mesures d'austérité touchent en premier lieu les citoyens ayant les revenus les plus modestes ou déjà fragilisés, en particulier les jeunes, les

femmes et les retraités. De plus, en diminuant les revenus des ménages, l'austérité freine la consommation et ralentit la relance économique.

L'austérité implique également une réduction des dépenses publiques qui se traduit le plus souvent par des attaques contre les services publics (volonté de diminuer le nombre d'agents, non remplacement du personnel admis à la retraite). C'est doublement grave !



Tout d'abord parce que les services publics sont des outils démocratiques de redistribution des richesses car ils s'adressent à tous les citoyens et fournissent les mêmes prestations de qualité à tous les usagers. Ensuite parce que ces services sont indispensables au bon fonctionnement de l'État. Tenter de faire accroire qu'il y aurait trop de fonctionnaires revient à mettre en doute la pertinence de tels services et le travail accompli des agents qui y travaillent. C'est tout simplement une escroquerie intellectuelle !

Tout comme le débat sur l'âge légal de la retraite, que les apôtres du néolibéralisme souhaitent reculer : là encore, c'est la mauvaise redistribution des richesses produites qui est au cœur du problème !

En Belgique, avec la vieille crise politique qui a ressurgi depuis le premier

semestre 2010, la classe politique a perdu le sens des priorités et on voit que les difficultés institutionnelles ont pris le pas sur les enjeux socioéconomiques. Ce phénomène est particulièrement pervers en ce sens que l'importance donnée à de la crise institutionnelle belge pourrait masquer ou relativiser des mesures défavorables aux services publics. Plus précisément, les possibles accords institutionnels pourraient être lourds de conséquences sur le financement des Communautés et Régions.

Pour Bruxelles, la situation est plus que préoccupante. Premier pôle économique du pays, la Région de Bruxelles-Capitale connaît néanmoins des difficultés spécifiques liées notamment au défi démographique nécessitant de nouvelles infrastructures publiques : crèches, écoles, maisons de repos...

Dans le domaine de l'enseignement, par exemple, Bruxelles doit ouvrir 79 nouvelles écoles (!) d'ici à la rentrée 2014 ! Sur le plan structurel, les dernières analyses évaluaient à **500 millions d'euros** (!) les besoins annuels de refinancement de la Région. Plus personne ne conteste l'absolue nécessité de ce refinancement : reste à passer des paroles aux actes !

L'IRB-CGSP maintient une vigilance aiguë sur ces points. Bruxelles doit rester une Région avec des services publics dignes de son statut de capitale du pays et de l'Europe. C'est la condition nécessaire au respect des droits et à la dignité de ses travailleurs et de sa population.

*Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général IRB-BIG*

www.cgsp-acod-bru.be



Quelles sorties pour la rentrée ?

Et voilà, une fois de plus la période dite estivale touche à sa fin. L'été fut tantôt moche, pourri, pluvieux, venteux et orageux ; tantôt caniculaire, irrespirable, intenable.

Partant, seuls les nantis partis qui ont eu la chance de pouvoir s'échapper sous des cieux plus cléments seront à tirer de la torpeur salutaire que ces temps toujours trop courts ont vocation à générer. L'heure est à la rentrée, à la reprise, à la reprise du collier tant pour le cheminot que pour l'écolier.

Et qu'on le veuille ou non, cette rentrée ne sera pas comme les autres. D'aucuns qui pourtant brillent trop souvent par leur mutisme ont déjà affirmé qu'elle sera chaude ou explosive, que le climat sera tendu, électrique, voire radioactif et corrosif.

Quel moustique-tigre les a donc piqués pour qu'ils soient ainsi, d'un seul coup d'un seul, saisis d'une sorte de dengue ou de chikungunya à l'envers ?

Rien de plus qu'en juin ne permet de jouer les Cassandre sociale. Rien sauf peut-être le résultat des élections du 13 et surtout les effets des musculation, par certains entamées, dès le 14.

C'est que depuis ce jour, et c'est très perceptible, rien n'a plus été, n'est ni ne sera comme avant.

Loin de moi l'idée de vouloir jouer les « belgicains » nostalgiques et un fifrelin naïfs, il n'en reste pas moins vrai que la maison Belgique de nos aïeux, de nos grands-pères, de nos pères et de nous-mêmes a vécu, qu'elle se conjugue au passé et qu'il faut aujourd'hui composer voire recomposer des familles.

Et l'épuration est loin d'être simple quand on mesure le fossé et les antagonismes qui séparent ceux qu'un « (pré) formateur » doit irrémédiablement rapprocher pour aboutir.

Pour reprendre une expression célèbre sous une autre législature, il s'agit là ni plus ni moins de réussir, avec la bénédiction de tous et surtout des plus puritains, un vrai mariage contre nature, d'allier matière et antimatière et cela, sans faire tout péter.

Tout un non-programme de presque prestidigitation à accomplir avec une dextérité micrométrique : un défi de taille même pour un chimiste de haut vol...

Et, pour rendre les choses encore un peu plus excitantes, on aurait comme l'impression que, au fur et à mesure que le processus semble progresser, que s'exerce la magie, l'alchimie de cette espèce de « Mystère du Ministère », certains éprouvent un malin plaisir à « rajouter une louche » chaque fois que la mayonnaise semble prête à prendre histoire de voir jusqu'où elle ne va pas trop loin tourner...

Et pas n'importe quelle louche, pardieu, une louche pur jus communautaire, communautariste, confédéraliste, autonomiste voire séparatiste. Et ainsi, de manière subtile, de se livrer à une espèce de jeu de l'élastique avec tout son complexe de contractions-détentes-tensions-relâchements... jusqu'à rupture ?

Il est bien trop tôt pour y répondre. Néanmoins ce jeu est pour le moins délicat, aventureux, dangereux, périlleux... !

Bizarrement, la même tendance semble gagner les dossiers du groupe SNCB et un même vent, sorte de brise de mer, semble souffler sur notre chemin de fer là même où pourtant l'on était parvenu jusqu'ici à le contenir par de subtils écrans.

Tenez, prenons le dossier Cargo. Dossier s'il en est épineux et qui mine les discussions depuis près de deux ans. Et bien voilà que tout à coup, d'aucuns, sensibles aux chants des sirènes (par définition marines) affichent des velléités à lui ajouter une dose communautaire arguant du fait que « fret et port » sont liés de sorte comme les deux doigts de la main (si ce n'est qu'avant d'être par le bourreau mutilée, elle en comptait cinq !).

C'est bien là que le bât blesse : si demain le corps des cheminots devait faire montre d'une quelconque faiblesse, d'une possibilité d'ouverture, d'une opportunité de brèche, il se trouverait rapidement des escrimeurs de haute dextérité prêts à se transformer en vecteur agile pour y faire pénétrer le virus, infecter l'organisme, l'affaiblir, le combattre, le battre !

Nous devons lutter contre ce potentiel fléau en opposant la plus grande unité qu'il se puisse sachant que demain de nouveaux combats, et non des moindres sont d'ores et déjà programmés.

Il s'agit de préparer l'après, de savoir quel sort nous sera réservé dans une Belgique qui, si elle se relève de la présente épreuve, devra réduire sa dette publique qui atteint à nouveau les 100 % du PIB, devra trouver 25 milliards pour combler ses déficits et pour ceux qui prendraient le train en marche, il ne s'agit pas de francs mais bien d'euros.

Alors, tout bien envisagé, compté et pesé, cette rentrée va indubitablement se solder par un tas de sorties mais lesquelles ? À vous, à nous de choisir celles qui ne nous feront pas faillir !

G. Gelmini
Président

Compte-rendu de la sous-commission paritaire du 7 juillet 2010

La réunion débute par une déclaration au sujet de Cargo et des initiatives prises par le management de RCC Antwerpen Cargo d'organiser des sessions d'informations unilatérales, car présentant sans doute une vision tronquée de la réalité du dossier, en faveur des agents.

Bien sûr, en prenant soin d'en exclure les organisations reconnues.

De plus, nous déplorons que les PV d'examens relatifs aux épreuves de sélection ne soient plus remis, anticipativement, aux délégués syndicaux mais transmis par fax 24 heures après que les candidats se soient vus notifier leurs résultats.

Il s'agit, une fois de plus, d'une décision unilatérale et non concertée, que nous considérons comme une volonté d'écarter les OR de l'information.

Dans ce même ordre d'idées, nous réitérons notre demande relative à l'observation syndicale lors des examens organisés au sein du groupe.

En effet, la mise en place de nouvelles matières d'examens (évaluation de compétences, tests d'aptitude,...) n'autorise plus nos délégués à vérifier le bon déroulement des épreuves puisqu'ils sont systématiquement exclus des salles d'examen.

En conséquence, nous demandons d'examiner la possibilité de permettre aux observateurs syndicaux de pouvoir

remplir leur mission dans les meilleures conditions.

Enfin, nous ne percevons aucun signe tangible de la part de Direction, quant à sa volonté réelle de poser les conditions propices à la restauration d'un dialogue social constructif et de qualité.

Nous devons déplorer qu'il n'existe toujours pas, à l'heure actuelle, une réponse concrète relative à la redevance Diabolo.

De plus, la Direction s'enferme dans son raisonnement de lier certains dossiers, considérés comme prioritaires par la CGSP puisque découlant de l'application du protocole d'accord 2008/2010, à la réalisation d'un accord social au sujet de B-Logistics.

Le Président (en l'occurrence T. Van Den Berghen, Directeur Général HR) répond, en ce qui concerne la redevance Diabolo, qu'il ne peut pas (littéralement ne pas pouvoir) inscrire ce point à l'ordre du jour car il s'agit d'un dossier qui doit trouver une solution entre les 3CEO's.

Dès lors, il refuse d'entamer une discussion à ce sujet au sein de cette S/CPN.

Nous ne pouvons souscrire à cette posture qui occulte le fait que nous avons fixé, il y a plusieurs semaines, comme préalables à notre retour à la S/CPN notamment une réponse concrète sur ce point.

Cette prise de position dénote, une fois de plus, le mépris de la Direction à la faveur des organisations reconnues.

Dans de telles conditions, nous concluons qu'une nouvelle étape a été franchie dans la dégradation des relations sociales au sein du groupe SNCB.

Si bien que le front commun demande une interruption de séance.

À l'issue de celle-ci, nous dénonçons la prise de position du Président et insistons sur sa seule responsabilité à bloquer le bon fonctionnement de cette instance paritaire.

Nous ne pouvons que constater l'absence de conditions favorables à la reprise d'une concertation sociale vertueuse et dès lors nous exprimons notre décision de ne **pas siéger** à cette réunion.

*Pierre Lejeune
Secrétaire national*





www.borzée.be

Centre Nature de Borzée

Hameau de Borzée 4 - 6980 La Roche-en-Ardenne Tel. 084 41 17 87 - Fax. 084 41 23 03 - reservation@borzee.be
Réduction pour tous les affiliés de la CGSP sur présentation de la preuve d'affiliation.





42^{ème} congrès de l'ITF Des syndicats forts, un transport durable

« *Des syndicats forts et un transport durable* »... C'est le slogan que l'ITF (Fédération Internationale des Ouvriers du Transport) a choisi pour son 42^e Congrès qui s'est déroulé du 5 au 12 août à Mexico city.

Deux conférences spéciales étaient également à l'ordre du jour, l'une consacrée aux Jeunes travailleurs et travailleuses des transports et l'autre au Changement climatique; elles se sont respectivement tenues les 3 et 4 août.

L'ITF regroupe actuellement, à travers le monde, plus de 770 syndicats dans 155 pays, soit plus de 4,6 millions de travailleurs. Fondée à Londres en 1896, l'ITF est l'un des dix fédérations syndicales mondiales alliées à la Confédération syndicale internationale (CSI).

Elle trouve son origine dans un mouvement de solidarité exprimé entre des dockers anglais et hollandais. C'est à l'occasion de cette grève que les syndicalistes ont mesuré l'importance de s'organiser sur le plan international, ils ont ainsi donné naissance à l'ITF.

Les délégué(e)s au Congrès devaient fixer les lignes directrices de la politique à mener par l'ITF pour les quatre années à venir, et élire également un président, des vice-présidents, un secrétaire général et un comité exécutif, ainsi que les représentant(e)s des comités des sections.



Le Congrès s'est déroulé au Centre de convention de l'hôtel Hilton Reforma à Mexico City

Pas moins de 1 300 délégué(e)s représentant près de 387 syndicats de 112 pays étaient venu(e)s des quatre coins du monde pour s'y donner rendez-vous afin de représenter tous les travailleurs du transport. Les cheminot(e)s y étaient présent(e)s aux côtés de leurs camarades dockers, gens de mer, de la pêche, des transports routiers, des transports urbains, de l'aviation civile, des services touristiques et de la navigation intérieure.

C'est, **Benito Bahena**, Secrétaire Général du syndicat Mexicain des trams et des bus (ATM), coordinateur national de l'ITF et membre du Comité exécutif de l'ITF qui a prononcé le discours d'ouverture du 42^e Congrès. Il a remercié l'ensemble des participants pour leur présence au premier Congrès de l'ITF en Amérique latine et ce, depuis le Congrès inaugural des 14-16 juin 1898 à Londres. Il a attiré l'attention du Congrès sur la situation politique au Mexique en citant, par exemple, les représailles contre le syndicat mexicain des mineurs et des métallurgistes, dont le gouvernement a limogé le Secrétaire général pour le remplacer par un fidèle, qui n'est même pas mineur. En tant que syndicats, nous a-t-il confiés, nous nous battons pour susciter le changement partout sur le continent.

Vous trouverez, sur notre site, le discours du Président de l'ITF, **Randall Howard** dans lequel il rappelle les priorités qu'il s'était fixées lors du Congrès de Durban en 2006.

D'éminentes personnalités avaient été conviées à la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée le 5 août, notamment le Président du District Fédéral de Mexico

ainsi que des membres de son gouvernement.

Suite aux actions de grève menées par le personnel de la compagnie aérienne « Mexicana », la Secrétaire Générale de la nouvelle CSI, **Sharan Burrow**, première femme à la tête d'un syndicat international, n'a pas été en mesure de rejoindre le Congrès à Mexico. Toutefois, elle a tenu à transmettre un message par le biais d'une vidéo dans laquelle elle exprimait toute sa solidarité et ses vœux de réussite pour les travaux du Congrès.



Sharan Burrow

Son intervention, d'une vingtaine de minutes, remarquable par son dynamisme, fut très appréciée par les Congressistes.

Lors de la séance plénière du 10 août, le Président, **Randall Howard**, souligne que les collègues de la FIOST (Fédération Internationale des Organisations Syndicales du Personnel des Transports) sont, à présent, définitivement intégrés dans le processus démocratique de l'ITF de telle sorte que, dorénavant, ils participeront activement aux travaux et aux élections.

Mondialisation et dumping social

La stratégie patronale sur le plan mondial est de privilégier le dumping social et donc, la globalisation de la précarité dans les pays où une certaine protection sociale existe encore. Il faut se rendre à l'évidence, la libéralisation des transports publics n'est pas propre à l'Europe. Ce sont, bel et bien, des



institutions telles que la **Banque mondiale** et le **FMI** (Fonds Monétaire International) qui l'ont élaborée à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, il y a lieu de penser que la crise financière mondiale n'a fait qu'accroître la pauvreté dans le monde. Il va sans dire que le Congrès se devait de parcourir ce sujet préoccupant pour les travailleurs du fait de la mondialisation et des processus de libéralisation.

La mondialisation et le dumping social n'ont d'autre intérêt, pour eux, que de réduire les acquis sociaux des travailleurs et travailleuses à leur plus simple expression et servir les seuls intérêts des entreprises privées au détriment de la collectivité.

Le Congrès n'est pas passé à côté de cette analyse et a dénoncé ce dogmatisme à plusieurs reprises.

Les motions 4 à 6 soulèvent la plupart des préoccupations des travailleurs du transport.

Après les pavillons de complaisance pour les marins, les ports de complaisance pour les dockers deviennent de plus en plus préoccupants, c'est pourquoi la motion 35 a été rédigée pour dénoncer ces pratiques honteuses dont risquent de s'inspirer d'autres employeurs.

De même, à l'instar d'autres modes de transport, la libéralisation et la privatisation des chemins de fer a fait l'objet d'une motion déposée par RMT de Grande-Bretagne. Elle a permis de dénoncer cette position néolibérale et d'insister sur la

nécessité d'avoir des réseaux ferroviaires publics et publiquement responsables.

Le Congrès a réclamé une meilleure justice sociale et un véritable dialogue social sur le plan mondial.

Le Congrès a également mis l'accent sur la paix dans le monde et l'une des motions a fait l'objet de discussions fort animées sur les événements tragiques du Proche-Orient. Il ne s'agissait pas de prendre position pour l'un ou l'autre antagoniste dans ce conflit, mais bien de dénoncer les victimes civiles et, plus particulièrement, les travailleurs et travailleuses des Transports.

L'emprisonnement de syndicalistes voire l'assassinat de certains d'entre eux ont également été épinglés par les Congressistes choqués par de telles pratiques.

De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer l'incarcération, en raison de ses activités syndicales, de Mansour Osanloo, Président du syndicat des travailleurs du transport de bus en Iran. Au-delà de l'expression de solidarité, le Congrès s'est prononcé en faveur de la mise en place d'actions de la part des affiliés pour libérer notre camarade.

49 motions

En tout, 49 motions ont été présentées et débattues en séance plénière les 10 et 11 août. 6 autres ont été introduites par le Comité Exécutif qui s'est tenu les 3 août. De même, plusieurs motions d'urgence ont été introduites. En ce qui concerne l'insécurité sur les

lieux de travail et la lutte contre le terrorisme, plusieurs motions ont été déposées. La motion 9 a été déposée par nos camarades cheminots russes suite aux attentats dont ils ont été victimes sur la ligne reliant Moscou à St Petersburg ou encore dans le métro de Moscou.

Il faut également rappeler que l'ITF organise chaque année une journée internationale « safety first - priorité à la sécurité » et que cette année l'accent avait été mis sur les agressions envers les travailleurs des transports dans le monde.

Lors de la *Conférence des Cheminots, du Comité des Transports urbains et du débat consacré aux transports publics de qualité*, qui se sont déroulés, respectivement les 7 et 8 août, l'accent a été mis sur une meilleure protection des travailleurs et travailleuses des transports. Une autre conférence importante s'est déroulée le 4 août sur le thème des **changements climatiques** et dont la principale caractéristique est de promouvoir les transports publics de qualité contre l'utilisation excessive, entre autres, de la voiture individuelle voire d'autres modes de transports polluants. Trois motions ont été débattues sur ce thème lors de la séance plénière du 11 août, à savoir les motions 1 à 3.

Vous trouverez les motions et les rapports de ces trois réunions sur notre site Internet: <http://www.cheminots.be>

En 2010, la section des cheminots de l'ITF compte 1 260 475 membres de 173 syndicats contre 1 268 499 membres de 146 syndicats en 2006.



La conférence des jeunes **travailleurs et travailleuses**

La conférence des jeunes travailleurs et travailleuses s'est déroulée le 3 août.

Le programme de l'ITF pour les jeunes travailleuses et travailleurs est né lors du dernier congrès de l'ITF à Durban (Afrique du Sud) en 2006. Le syndicat des travailleurs du trans-

port de Mongolie y avait présenté une proposition appelant l'ITF à organiser des activités pour encourager plus de jeunes - travailleuses et travailleurs de moins de 35 ans - à s'impliquer dans le mouvement syndical.

L'objectif du projet est de rendre le

travail de l'ITF plus proche des préoccupations des jeunes et d'impliquer les jeunes travailleuses et travailleurs du transport au travail de l'ITF.

En octobre 2008, l'ITF a organisé pour la première fois dans ses 112 ans d'existence sa première Conférence des

jeunes. Des représentants de syndicats ITF autour du monde se sont réunis en Belgique pour préparer l'avenir. C'est lors de cette conférence que la Déclaration de Bruxelles a été adoptée.

En août 2010, l'ITF organise sa première conférence des jeunes travailleurs du transport liée directement au Congrès de Mexico. Pendant le déroulement du Congrès un amen-



dement constitutionnel a été présenté, entre autres, afin de créer un Comité des jeunes travailleurs du transport et

une Conférence des jeunes dans le cadre de chaque Congrès à l'avenir. Dorénavant, des représentant(e)s du Comité participeront aux réunions du Comité exécutif en tant que conseiller(e)s. Ils auront ainsi le même statut que les président(e)s de Section et que la présidente du Comité des femmes.

Mexico City, mégapole

Troisième plus grande ville au monde, Mexico city est située à 2 250 mètres d'altitude et regroupe près de 20 millions d'habitants dont 4 millions d'immigrants qui, chaque jour, recherchent de petits boulots (cireurs de chaussures, vendeurs de souvenirs, stands de tacos ou autres « fast food » mexicains,...) voire une meilleure qualité de vie.

C'est aussi l'une des villes les plus polluées au monde.

Le Mexique fêtera cette année le bicentenaire de son indépendance qui ne fût cependant acquise qu'en 1821. La révolution débuta à Puebla magnifique ville à quelques encablures de Mexico city.

Le Mexique a également connu l'insurrection générale à l'appel de Francisco Maderolance le 20 novembre 1920. Ses deux plus célèbres révolutionnaires furent **Emilio Zapata** dont on doit la non moins célèbre citation : *« il vaut mieux mourir debout que*

vivre à genoux » et **Pancho Villa** qui le rejoint en 1915. Ils furent tous deux assassinés par leurs compères.

Située à l'intérieur des terres mexicaines, la ville de **Mexico** est aujourd'hui l'une des mégapoles les plus influentes d'Amérique Latine.

Le Mexique est un pays de paradoxes car les ressources naturelles y sont innombrables (pétrole, gaz, tourisme,) alors que la pauvreté y est omniprésente. C'est, en effet, le pays des inégalités car le partage des richesses est totalement déséquilibré. Certains salaires ne dépassent pas les 70 pesos (± 4,50 euros) pour 12 heures de travail! La durée moyenne de travail au Mexique est de 52 heures par semaine!

Le peuple Mexicain est très fier et refuse de comparer les Colonias de Mexico city avec les favelas du Brésil. Bien que notre délégation respecte ce point de vue, elle ne peut pas rester insensible à la souffrance humaine à l'image de ces bidonvilles qui entourent cette ancienne cité aztèque qui jadis était riche et fleurissante.

Sur cette terre mexicaine, les syndicalistes présents ont été très sensibilisés par les multiples manifestations de la part des travailleurs en lutte pour leurs droits (motions 22 et 23). À l'appel de l'ITF, une manifestation s'est déroulée dans les rues de Mexico le 13 août.

Bien que l'article 123 de la Constitution mexicaine, ainsi que le code national du travail et la ratification de la convention n° 87 de l'OIT garantissent la liberté syndicale, ce droit est bafoué au quotidien!

Mais nous ne pouvions pas passer à côté de l'une des boissons les plus populaires du Mexique, à savoir: la tequila. Ce breuvage est obtenu à partir de l'agave bleu nommé agave tequilana.

Or c'est grâce à l'arrivée du train au Mexique que le tequila (en français, tequila peut-être féminin ou masculin) s'est étendu vers d'autres destinations.

Mais au fait, ne cherchez pas la gare de Mexico city, elle n'existe pas!

Conférence des femmes du transport

Lors de la Conférence des femmes du transport qui s'est déroulée le 9 août, notre délégation a écouté avec beaucoup d'intérêt le rôle qu'elles jouent dans les syndicats des transports. Il est vrai que leur présence est de plus en plus active sur l'échiquier international et ce, depuis approximativement 25 ans.

Rappelons que la première conférence des femmes du transport de la section ferroviaire de l'ITF s'est déroulée à Curitiba au Brésil en décembre 2008.

Pour ne citer que deux exemples marquants, ce sont les déclarations de: **Deepti Ben Shukla**, de la fédération nationale indienne des cheminots:

« Nous sensibilisons les femmes aux lois et réglementations, pour qu'elles puissent se protéger contre la violence et le harcèlement sexuel au travail. »

Rosa María Hernández López, du syndicat mexicain des bus, des trams et du métro léger ATM, a déclaré que les violences et assassinats de femmes



étaient très répandus au Mexique, et que l'État ne faisait rien pour les protéger. « *L'injustice et la corruption sont à blâmer; les femmes sont condamnées à être exclues.* »

Les femmes ont également dénoncé ce qui se passe en Iran. Elles rappellent que la motion 22 relative au rejet de toutes les formes de violence, le « féminicide » et la violation des droits humains a fait l'objet d'un débat animé lors de la conférence.

Il faut bien se rendre à l'évidence que les conditions de travail des femmes sont différentes de celles des hommes et que la crise financière ne les a, certes, pas épargnées. De plus, il est incontestable que leur vulnérabilité est bien plus importante, particulièrement, sur le plan des salaires et lors des restructurations. Vu le nombre croissant de travailleuses dans le monde, on se doit de prendre les mesures nécessaires pour leur permettre de défendre leurs droits au même titre que les hommes. Cette

évolution est, selon nous, inéluctable et rappelons qu'à la SNCB un peu plus de 10 % d'entre elles ont choisi le métier de cheminot.

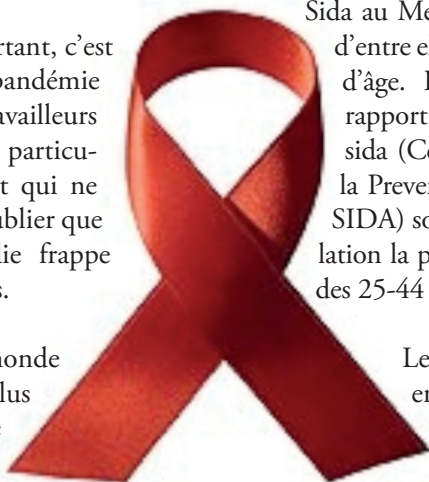
Lors de cette conférence, il a également été question des valeurs défendues par l'OIT (organisation Internationale du travail) et notamment, la convention 183 sur la protection de la maternité.

La lutte contre la pandémie du Sida

Autre thème important, c'est la lutte contre la pandémie du Sida dont les travailleurs du transport sont particulièrement victimes et qui ne doit pas nous faire oublier que cette terrible maladie frappe également les enfants.

Les pays du tiers-monde sont d'autant plus marqués par cette tragédie que la population est très pauvre et que les gouvernements ne mettent pas toujours les moyens nécessaires pour enrayer cette maladie.

Aujourd'hui, on estime que 220 000



personnes sont atteintes du virus du Sida au Mexique et que 3 000 d'entre elles sont des mineurs d'âge. De plus, dans son rapport de 2009, le Censida (Centro Nacional para la Prevención y Control del SIDA) souligne que la population la plus touchée est celle des 25-44 ans.

Le Mexique s'est engagé à arrêter l'expansion de l'épidémie en 2015, en signant, aux côtés de nombreux autres pays, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.

Francis Ruwa, travailleur des transports séropositif, a indiqué qu'il avait participé à un projet de témoignages

mené par l'ITF à Mombasa, au Kenya, pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des séropositifs.

Il a déclaré au Congrès : « **Je suis ici pour soutenir tous les travailleurs et travailleuses des transports indépendamment de leur statut VIH, pour qu'ils brisent le silence, surmontent leur peur, se fassent dépister et se renseignent sur leurs droits.** »

Les délégué(e)s ont pu visionner une vidéo sur ce projet de témoignages : www.itfglobal.org/hiv-Aids/hiv-Aids-3055.cfm.

Un groupe de travail s'est réuni en français le 9 août sur ce thème.

La section des cheminots de l'ITF

La section des cheminots de l'ITF s'est réunie le 7 août.

Un rapport d'activités a été présenté par Mac Urata, secrétaire de la section, qui a rappelé les moments importants en matière de mobilisation, d'actions, de solidarité entre les travailleurs et les activités de la section durant la période 2006-2010. Quant à son adjoint Eddie Dickson, il a rappelé les grandes lignes directrices du Congrès avec l'appui

d'un PowerPoint présenté par Ingo Marowsky.

Une trentaine d'interventions, dont celle de la CGSP, ont permis de mettre l'accent sur les priorités des participants quant aux points repris à l'ordre du jour.

Un programme de travail pour les 4 prochaines années a été établi.

S'en est suivi un débat sur les principales motions qui intéressaient les che-

minots à savoir, les motions 5, 10 à 13, 31, 33 et 34.

Vous trouverez l'ordre du jour de la journée, les documents de travail et le rapport sur notre site <http://www.cheminots.be>

Nous avons également procédé à l'élection du nouveau bureau directeur de la section des cheminots de l'ITF qui se compose de la façon suivante :

Le Président: Oystein Aslaksen, Norsk Lokomotivmannsforbund réélu à l'unanimité.

Les vice-présidents: Un vote s'est avéré nécessaire car il y avait 4 candidats pour 3 mandats...

- Julio Sosa, La Fraternidad – Argentina réélu
- CA Rajasridhar, AIRF – India réélu
- Serge Piteljon, CGSP Cheminots – Belgium élu.



Représentante des femmes: Jane Barrett, Satawu, Afrique du Sud réélue à l'unanimité

Représentant(e) des jeunes: Veronika Szilagyi, VDSzSz, Hongrie élue à l'unanimité

La Section a remercié les Camarades Didier Lereste, Vice-président de la section -Secrétaire Général de la CGT des

cheminots- France et Eddie Dickson (qui sera remplacé par Janina Malinowska), tous deux admis à la retraite dans quelques mois.

À la demande des délégations arabes, la section a accepté d'inclure au sein du bureau directeur un siège réservé au monde arabe. L'élection sera coordonnée par le bureau régional et le secrétaire Général de l'ITF.

Le Statut de l'ITF légèrement modifié

Le Statut de l'ITF a subi quelques petites modifications pour répondre, d'une part, à l'unification lors du Congrès fondateur à Vienne du 1 au 3 novembre 2006 de la CSIL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) et de la CMT (Confédération Mondiale des travailleurs) pour créer la CSI dont fait parti l'ITF et, d'autre part, de l'intégration dans l'ITF de nos collègues de l'ex-Fiost (Fédération Internationale des Organisations Syndicales du Personnel des Transports)

De même, il a été décidé d'augmenter le nombre de membres au comité exécutif qui passera de 40 à 41. Un autre amendement prévoit qu'une conférence des jeunes travailleuses et travailleurs aura lieu à chaque Congrès Ordinaire et qu'un(e) représentant(e) jeune assistera à chaque comité exécutif, à titre consultatif.

Enfin, les organisations syndicales affiliées veilleront à ce que le nombre de femmes et de jeunes soit au moins proportionnel à leurs effectifs dans le syndicat. **Elles s'efforceront d'inclure** au moins *une femme* à chaque fois que la délégation sera composée de trois personnes et *un(e) jeune* à chaque fois que la délégation sera composée de cinq personnes.

Le Statut de l'ITF prévoit que les membres de l'Exécutif élisent en leur

sein le (a) Secrétaire Général(e), le (a) Président(e) et vice-président(e)s et les présentent ensuite au Congrès.

Notons que le groupe électoral européen s'est réuni le 10 août vers 18h00 afin de désigner leurs représentants au bureau exécutif. Bien qu'il y eut deux candidatures pour pourvoir au poste de Président de l'ITF, les deux candidats avaient précisé en début de Congrès qu'ils n'exigeraient pas un vote en plénière.



Le Président de l'ITF de 2006 à 2010, Secrétaire Général de SATAWU d'Afrique du Sud au centre sur la photo, **Randall Howard** a cédé sa place au nouveau Président, **Paddy Crumlin** d'Australie, à gauche sur la photo.

Quant au Secrétaire Général de l'ITF, **David Cockroft**, à droite sur la photo, il a été réélu à l'unanimité.

Soulignons également que **Diana Holland**, Grande-Bretagne a été élue

Présidente du comité des Femmes de l'ITF qui comptent, en 2010, 601 488 membres de 518 syndicats contre 579 229 de 452 syndicats en 2006.

Le Congrès a également élu en tant que vice-présidents: **Emmanuel Mensah**, du Ghana du Nord, pour l'Afrique et le monde arabe; **Ritchie Hughes**, des États-Unis, pour l'Amérique du nord et **Severino Almeida** pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Quant au groupe européen et celui des femmes, il a été décidé de différer les désignations des vice-présidents le temps d'effectuer les consultations nécessaires et de procéder aux élections durant le comité exécutif de l'ETF du mois d'octobre prochain.

La liste des autres membres de l'exécutif peut également être consultée sur notre site Internet: <http://www.cheminots.be>

Notons au passage, une note importante rappelant à chacun de respecter un comportement digne à l'égard des autres membres du Congrès; à lire sur le site de l'ITF: <http://www.itfglobal.org/about-us/respect.cfm>.

Pierre Lejeune et Serge Piteljon
Secrétaires nationaux

Don à la rentrée scolaire

Un don à la rentrée scolaire est octroyé aux enfants qui fêtent leur sixième ou leur douzième anniversaire dans le courant de cet exercice.

Cette intervention est liquidée de la même manière que les remboursements de soins de santé, sous le

code 40 pour les enfants de 6 ans pour un montant de 85 €,
code 41 pour les enfants de 123 ans pour un montant de 125 €.

L'attention est tout spécialement attirée sur le fait que le don à la rentrée est payable à l'agent.

Plus d'infos dans le Rail de septembre.

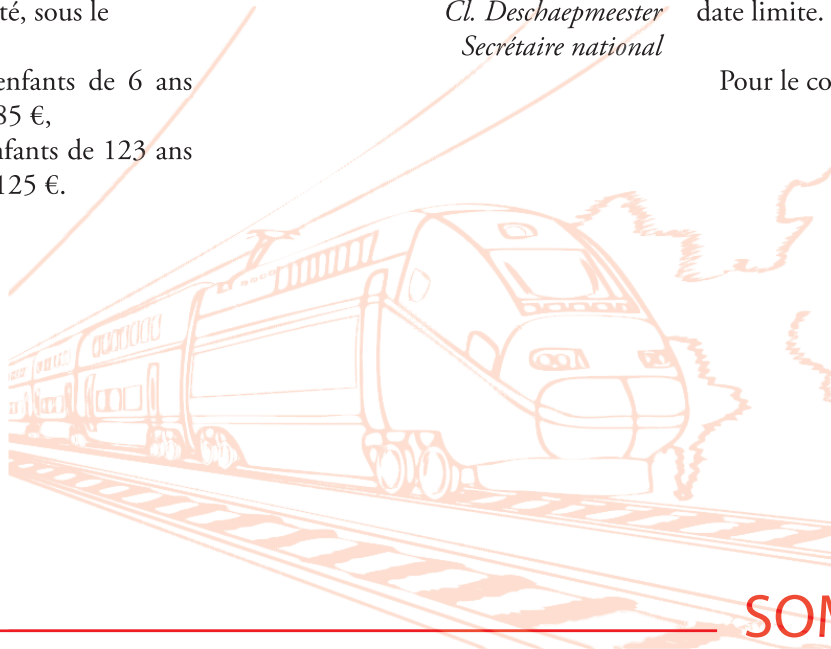
Cl. Deschaepmeester
Secrétaire nationale

Régionale de Liège

La section des pensionnés cheminots de la Régionale de Liège tient à rappeler le voyage (excursion) vers la Moselle qu'elle organise le 14 septembre prochain. Quelques places restant disponibles les dernières inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 3 septembre, date limite.

Pour le comité,

Le Président
A. Brasseur



TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Une « bonne école » pour tous
- 4 / Dossier • Austérité : la surenchère européenne !
- 7 / Europe • La CGSP milite pour une autre Europe
- 8 / IRB • Euro-manif le 29 septembre

Internet : www.irw-cgsp.be

Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • Quelles sorties pour la rentrée ?
- 10 / Compte-rendu de la sous-commission paritaire du 7 juillet 2010

42^{ème} Congrès de l'ITF

- 11 / Des syndicats forts, un transport durable
- 12 / Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses
- 13 / Mexico City, mégalopole
- 13 / Conférence des femmes du transport
- 14 / Lutte contre la pandémie du Sida
- 14 / La section des cheminots de l'ITF
- 15 / Le statut de l'ITF légèrement modifié
- 16 / Don à la rentrée scolaire
- 16 / Régionale • Liège



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Francis Wégimont - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11